

Prix « Yvon Gattaz – Start c'est bien, Up c'est mieux »

Une autre vision des start-up



De gauche à droite : Thierry Disson (Arbres & Paysages), trophée RSE ; Frédéric Coirier (Poujoulat) ; Xavier Porchier (Tricycle Environnement), prix de l'Entreprise performante pour l'emploi ; Yvon Gattaz, créateur du prix ; Elizabeth Ducottet (Thuasne) ; Philippe d'Ornano (Sisley) ; Christophe Gaquière (MC2-Technologies), lauréat ; Bernard Bismuth, organisateur du prix.

Pour sa 2^e édition, le prix Yvon Gattaz (remis en principe à l'École CentraleSupélec) a été décerné jeudi 4 février 2021 dans les locaux de Sisley. La remise a été précédée par un débat sur les ETI devant les étudiants de CentraleSupélec réunis pour la Startup Week.

Depuis plus d'un demi-siècle, notre camarade Yvon Gattaz (ECP 48) mène un combat pour l'entrepreneuriat, l'emploi en France et le développement des entreprises. Certaines de ses formules, remplies de bon sens, ont marqué les esprits. « *L'emploi de demain est un impératif catégorique pour les nations* »,

« *Le mot emploi n'est pas assez employé par nos dirigeants* », « *La multiplication des emplois passera par la multiplication des employeurs* ». Et aux start-up, il dit « *Que nos poussins cassent vite leurs coquilles et deviennent des coqs gaulois triomphants et conquérants !* » En 2020, Yvon Gattaz, dans la lucidité de ses 95 ans, décide de créer un prix autofinancé qui récompense les entreprises dirigées par leurs fondateurs et heureuses de créer des emplois en France et de se développer.

25 candidatures passionnantes

Ce prix, qui sera remis pendant les huit années à venir, a suscité cette année 25 candidatures passionnantes, très diverses, comprenant des produits ou services innovants, porteuses du futur et avec des équipes dirigeantes engagées, portant l'espoir d'atteindre la taille d'ETI, de devenir bien rentables et de participer à la France de demain. Après une présentation de toutes les candidatures et une intervention des trois finalistes, le « prix Yvon Gattaz » a été remis à MC2-Technologies par Pierre Gattaz. Spécialisée dans le secteur des micro et nanotechnologies, cette entreprise est un acteur important dans le domaine de la sécurité, des brouilleurs de drones et scanners corporels. Les deux autres prix, le « trophée RSE du jury » et le « prix Entreprise

performante pour l'emploi », ont été décernés respectivement à Arbres & Paysages, qui s'occupe de l'entretien paysager, et à Tricycle Environnement, qui assure la collecte et le recyclage des déchets professionnels. Ces trois entreprises ont d'importantes croissances d'emploi.

Pierre Gattaz a présidé la cérémonie de remise des prix avec l'appui d'Elizabeth Ducottet (Thuasne), Frédéric Coirier (Poujoulat), Philippe d'Ornano (Sisley), Bernard Bismuth (ECP 66), organisateur du prix, et Romain Soubeyran, directeur général de CentraleSupélec.

Rappelons que notre camarade Yvon Gattaz a été président du CNPF (ancêtre du Medef) de 1981 à 1986. Il avait créé dès 1952, avec son frère Lucien, la société Radiall pour la fabrication de connecteurs coaxiaux. Il est également à l'origine de nombreuses associations au cours de sa vie, dont le mouvement Ethic en 1976, Jeunesse et Entreprises en 1986, Asmep (devenue Meti) en 1995 puis, en 2020, du prix Yvon Gattaz – Start c'est bien Up c'est mieux.

Le journaliste Arnaud Ardoin a dit : « *Yvon Gattaz est à l'entrepreneuriat ce que son jumeau Jean d'Ormesson était à la littérature : le parrain.* » ■